

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Relations avec le Parlement

**Rapport sur les priorités  
et la planification**

**Année 2021**

**Volume 2**

Novembre / 2020

---

## Table des matières

### Contenu

Section 1.	Message du ministre .....	2
1.1	Message du ministre .....	2
1.2	Déclaration du Secrétaire Général .....	3
Section 2.	Au sujet du portefeuille.....	4
2.1	La mission.....	4
2.2	Le ministère : .....	4
2.3	Fiche Portefeuille (voir tableau ci-après).....	6
2.4	Planification des activités pour l'année 2021 .....	8
Section 3.	Planification détaillée du programme 01 .....	9
3.1	Présentation du programme .....	9
3.1.1	Programme 1 : Administration Générale .....	9
3.2	Justification des dépenses prévues pour l'année 2021.....	8
3.3	Fiches - programmes : ... (voir tableaux ci-après) .....	10
3.4	Principaux projets .....	11
3.4.1	Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours .....	11
3.4.2	Liste des projets en cours.....	11
3.4.3	Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention.....	12
3.4.4	Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle) .....	12
3.4.5	Liste des nouveaux grands projets .....	13
3.4.6	Liste des nouveaux projets.....	13
3.5	États complémentaires .....	14
3.5.1	Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale (milliers de dinars).....	13
3.5.2	Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle (milliers de dinars).....	13
3.5.3	Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale.....	14
3.5.4	Prévisions de l'évolution des dépenses par source de financement.....	15

## Section 1. Message du ministre

### 1.1 Message du ministre



Depuis l'instauration du parlement bicaméral dans notre pays, le ministère des relations avec le parlement occupe une place importante dans l'organisation gouvernementale.

Le rôle de facilitateur des relations entre les pouvoirs exécutif et législatif et la mission de médiateur qui participe à l'organisation de l'action gouvernementale auprès du parlement, prennent leur ancrage de la constitution algérienne et la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée Populaire Nationale et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement.

Dans ce cadre, le ministre des relations avec le parlement a été chargé, notamment de :

- Représenter le Gouvernement auprès de l'APN et le Conseil de la Nation ;
- A coordonner les relations entre les deux (2) Chambres du Parlement et les structures gouvernementales ;
- A suivre le processus d'adoption des projets de textes à caractère législatif ;
- A contribuer à l'actualisation des lois en vigueur,
- A entretenir des relations et rapports avec les membres du Parlement et les groupes parlementaires ,
- A participer aux rencontres parlementaires.

Il est important de souligner que le ministère des relations avec le parlement joue un rôle important dans la mise œuvre du plan de travail du gouvernement dans son volet consacré à la relation complémentaire entre les pouvoirs exécutif et législatif.

A ce titre, le ministère contribue à l'amélioration et le renforcement des relations fonctionnelles avec les deux chambres du parlement et à l'intensification des efforts visant à promouvoir la pratique parlementaire.

Cette démarche vise à renforcer l'esprit du dialogue, de concertation et de complémentarité fonctionnelle qui devrait distinguer la relation entre le gouvernement et le parlement.

## 1.2 Déclaration du Secrétaire Général

Le ministère des relations avec le parlement (MRP) assure la coordination entre le pouvoir exécutif représenté par les différents départements ministériels et le pouvoir législatif représenté par les deux chambres du Parlement.

De par sa mission, le ministère traite un nombre considérable de documents à transmettre, traiter ou archiver (projets de loi — études — correspondances — requêtes... etc.). la constitution et la loi organique ont organisé les règles de gestion de ces échanges et ont fixé rigoureusement les délais de traitement de ces dossiers, rendant ainsi le recours à des compétences humaines et des moyens matériels modernes, une nécessité de bonne Gouvernance.

Dans ce cadre, le ministère des relations avec le parlement œuvrera à mettre en place un plan de modernisation des instruments de gestion des flux d'information entre le Gouvernement et le Parlement en matière de suivi du processus de l'initiative législative au niveau des deux chambres du Parlement et de la coordination des mécanismes du contrôle parlementaire.

Cette démarche de modernisation aura pour objectif de :

- Contribuer au renforcement des relations fonctionnelles et complémentaires entre les pouvoirs exécutif et législatif,
- Numériser et informatiser les dossiers, les informations et les données de l'ensemble de l'activité parlementaire;
- Renforcer les capacités de la ressource humaine du ministère, notamment des acteurs concernés par le suivi du travail parlementaire ,
- Mettre à niveau les équipements et matériels informatiques et techniques existants au niveau du ministère des relations avec le parlement ;
- Doter le ministère des relations avec le parlement et ses interlocuteurs de ressources nécessaires à l' adoption durable de la solution numérique ;
- Simplifier le processus de gestion, par l'informatisation et la numérisation, pour plus d'efficacité et d'efficacé ;
- Contribuer à la communication et à la vulgarisation, par tous les moyens et sur tous supports, les textes législatifs adoptés ;
- Constituer une banque de données des textes législatifs et des études préalables •
- Créer une plateforme numérique permettant aux acteurs concernés (Parlement et Gouvernement) d'interagir avec les services compétents du ministère des relations avec le parlement, sans déplacement.

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme du ministère des relations avec le parlement (MRP) qui prend son ancrage du plan d'action du Gouvernement, il est important de souligner que les principales actions à mener durant les trois prochaines années (court et moyen terme), dans le cadre des missions et prérogatives qui lui sont dévolues.

---

LAHOUEL SAMIR- Secrétaire général  
du Ministère des Relations avec le Parlement (MRP)

## Section 2. Au sujet du portefeuille

### 2.1 La mission

Le Ministère des Relations avec le Parlement a pour mission essentielle la gestion des relations entre Exécutif et Législatif.

Conformément au décret exécutif n° 98-04 du 17 janvier 1998, les missions du Ministre chargé des Relations avec le Parlement consiste notamment à :

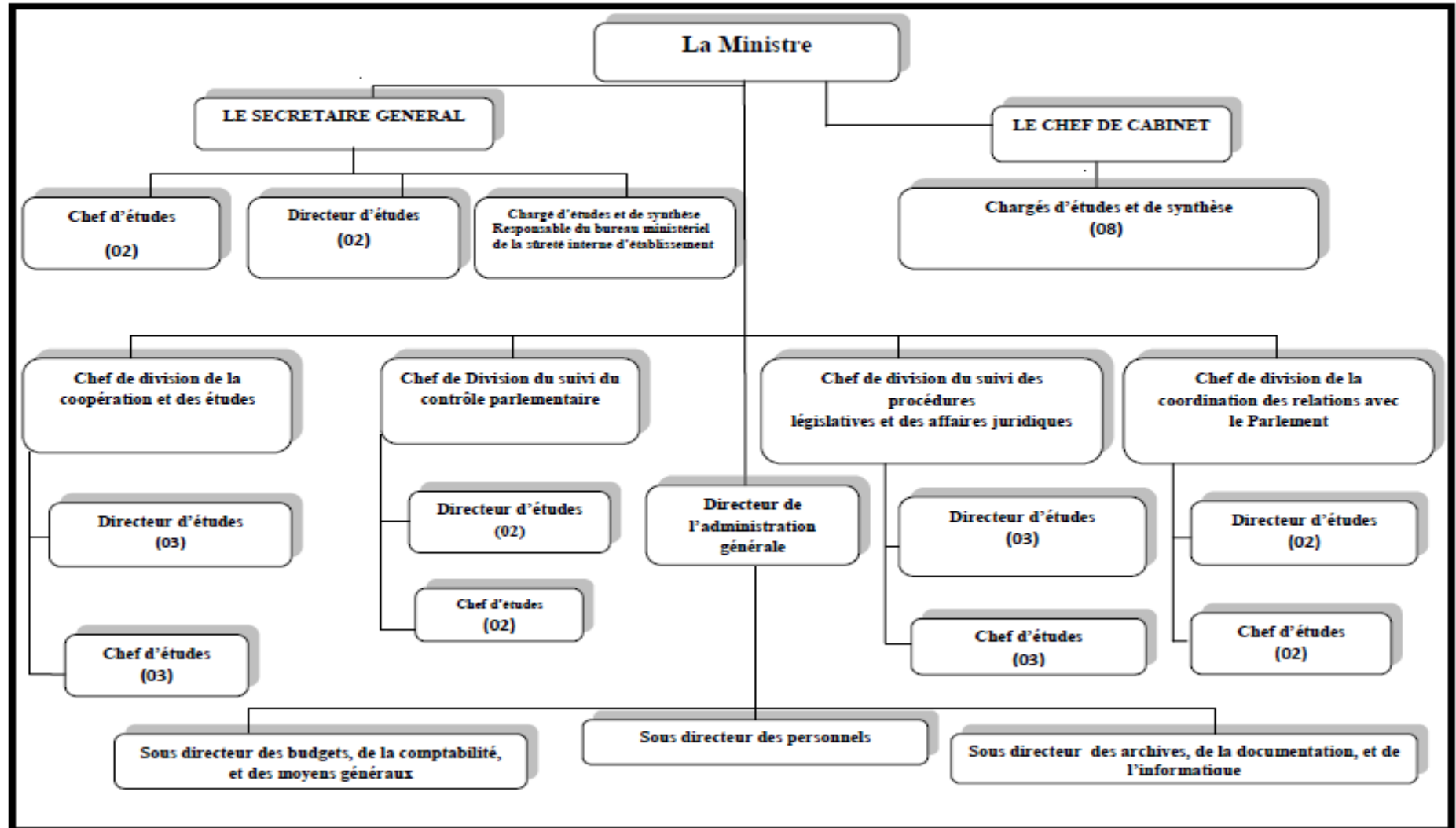
- Coordonner les relations entre les deux (2) Chambres du Parlement et les structures gouvernementales ;
- Suivre le processus d'adoption des projets de textes à caractère législatif ;
- Contribuer à l'actualisation des lois en vigueur ;
- Entretenir des relations et rapports avec les membres du Parlement et les groupes parlementaires ;
- Participer aux rencontres parlementaires.

### 2.2 Le ministère :

Le Ministère des Relations avec le Parlement, Comprend:

- **Le Secrétaire Général**, assisté de deux (2) directeurs d'études, deux (2) chefs d'études et un chargé d'études et de synthèse.
- **Le Chef de Cabinet assisté de huit (8) chargés d'études et de synthèse.**
- **Les structures suivantes :**
  - **La Division de la coopération et des études**, comprend trois (3) Directeurs d'études et trois (3) chefs d'études.
  - **La Division du suivi du contrôle parlementaire**, comprend deux (2) Directeurs d'études et deux (2) chefs d'études.
  - **La Division du suivi des procédures législatives et des affaires juridiques**, comprend trois (3) Directeurs d'études et trois (3) chefs d'études.
  - **La Division de la coordination des relations avec le Parlement**, comprend : deux (2) Directeurs d'études et deux (2) chefs d'études.
  - **La Direction de l'Administration générale**, comprend trois (3) sous directions : la sous-direction des budgets, de la comptabilité et des moyens généraux, la sous-direction des personnels et la sous-direction des archives, de la documentation et de l'informatique.

## Organigramme du Ministère des Relations avec le Parlement



## 2.3 Fiche Portefeuille (voir tableau ci-après)

Gestionnaire responsable : Ministre des Relation Avec le Parlement

Crédits ouverts au titre de l'année 2021 : 228 953 000 DA.

### Répartition des crédits de paiements et les autorisations d'engagement par programme

Programmes	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement
ADMINISTRATION GENERALE	228 953 000	228 953 000
<b>Total des dépenses</b>	<b>228 953 000</b>	<b>228 953 000</b>

### Répartition des crédits des programmes par type de centre de responsabilités

Programmes	Services centraux	Services déconcentrés	Organismes sous tutelle	Organes territoriaux	Total
ADMINISTRATION GENERALE	228 953 000	0	0	0	228 953 000
<b>Total des dépenses</b>	<b>228 953 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>228 953 000</b>

### Dépenses du portefeuille par programme et titre- année 2021

Programmes	Personnel	Fonctionnement des services	Investissement	Transfert	Total
ADMINISTRATION GENERALE	198 364 000	30 589 000	0	0	228 953 000
<b>Total des dépenses</b>	<b>198 364 000</b>	<b>30 589 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>228 953 000</b>

### Dépenses du portefeuille par titre et type de centre de responsabilité année 2021

Type de centre de responsabilité	Personnel	Fonctionnement de services	Investissement	Transferts	Total
Services centraux	198 364 000	30 589 000	0	0	228 953 000
Services déconcentrés	0	0	0	0	0
Organismes sous tutelle <sup>1</sup>	0	0	0	0	0
Organes territoriaux	0	0	0	0	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>198 364 000</b>	<b>30 589 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>228 953 000</b>

<sup>1</sup> Organisme signifie établissement public

### Évolution des dépenses par programme (en milliers de dinars)

Programme	Dépenses réelles 2019	Estimation des dépenses 2020	Dépenses prévues année 2021	Dépenses prévues année 2022	Dépenses prévues année 2023
ADMINISTRATION GENERALE			228 953	226 928	229 948
<b>Total des dépenses</b>			<b>228 953</b>	<b>226 928</b>	<b>229 948</b>

### Évolution des postes ouverts par type de services

Type de services	2019	2020	2021	2022	2023
Services centraux			186	186	186
Services déconcentrés			0	0	0
Organismes sous tutelle			0	0	0
<b>Total des postes</b>			<b>186</b>	<b>186</b>	<b>186</b>

### Évolution des dépenses du portefeuille par source de financement

Type de source de financement	Dépenses réelles année 2019	Estimations des dépenses 2020	Dépenses prévues année 2021	Dépenses prévues année 2022	Dépenses prévues année 2023
Budget de l'état			228 953 000	226 928 000	229 948 000
<b>Total</b>			<b>228 953 000</b>	<b>226 928 000</b>	<b>229 948 000</b>



## 2.4 Planification des activités pour l'année 2021

Dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son programme d'action, le ministre des relations avec le parlement propose, coordonne et met en œuvre les actions tendant à promouvoir et à consolider les relations avec le Gouvernement et le Parlement.

Les initiatives importantes du ministère qui permettront d'atteindre les objectifs de 2021 sont :

En matière des ressources humaines :

Mettre en œuvre, en fonction des objectifs politique de gestion des ressources humaines du secteur;

Recruter, gérer les carrières des personnels;

En matière de fonctionnement des services :

Arrêter les besoins du ministère en matériel, mobilier et fournitures et d'en assurer l'acquisition;

Assurer la gestion et l'entretien des biens meubles et immeubles du Ministère;

Assurer la gestion et l'entretien du parc automobile du Ministère;

Assurer l'organisation matérielle des conférences, séminaires et déplacements.

Les ressources financières et humaines du portefeuille sur l'horizon 2021-2023 permettent d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

— d'entreprendre, en relation avec les structures concernées, toute action liée à la satisfaction des besoins en moyens financiers et matériels, des services du ministère ;

— assurer l'exécution du budget

— d'inventorier et d'exploiter le patrimoine immobilier et mobilier du ministère ;

— d'assurer la gestion administrative et comptable des marchés publics du ministère ;

— de proposer et de mettre en œuvre la politique de gestion et de promotion des personnels du secteur ;

— de promouvoir les activités de documentation économique, technique et scientifique au sein du secteur ;

— d'assurer, en relation avec les structures de l'administration centrale et le centre des archives nationales, la conservation et la gestion des archives du ministère.

## 2.5 Justification des dépenses prévues pour l'année 2021

### *Personnel*

La prise en charge des salaires et accessoires de salaire de l'ensemble des fonctionnaires.

### *Fonctionnement des services*

La prise en charge des dépenses liées au fonctionnement des services.

## Section 3. Planification détaillée du programme 01

### 3.1 Présentation du programme

#### 3.1.1 Programme 1 : Administration Générale

1. Ce programme vise à coordonner et mettre en œuvre les actions tendant à promouvoir et à consolider les relations avec le Gouvernement et le Parlement. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles, financières du département.

2. les initiatives importantes du programme qui permettront d'atteindre les objectifs de *l'année 2021* sont :

- Améliorer les conditions de travail par la réalisation des besoins en matériels et mobiliers au compte du Ministère des Relations avec le Parlement.
- Renforcer les capacités du Ministère des Relations avec le Parlement par la mise en œuvre des programmes de recrutement et de formations.

3. Le responsable du programme : Le Directeur de l'Administration Générale.

### 3.2 Fiches - programmes : ... (voir tableaux ci-après)

#### Non du programme 1 : Administration Générale

#### Objectifs stratégiques pour la période 2021 - 2023 :

Objectif 1 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines matérielles et financières ;

Indicateur 1.1 : Taux d'exécution du budget annuel.

Indicateur 1.2 : Taux de réalisation des besoins en matériels.

Objectif 2 : Améliorer le fonctionnement des services.

Indicateur 2.1 : Taux de réalisation du programme de recrutement.

Indicateur 2.2 : Taux de réalisation du plan de formation.

**Gestionnaire responsable** : Le Directeur de l'Administration Générale.

#### Dépenses du programme 1 par titre et type de centre de responsabilité année 2021

Type de centre de responsabilité	Personnel	Fonctionnement des services	Investissement	Transfert	Total
Services centraux	198 364 000	30 589 000	0	0	228 953 000
Services déconcentrés	0	0	0	0	0
Organismes sous tutelle	0	0	0	0	0
Organes territoriaux	0	0	0	0	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>198 364 000</b>	<b>30 589 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>228 953 000</b>

### 3.3 Principaux projets

#### 3.3.1 Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours

Grands projets de l'État en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Taux d'avancement	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	Néant									
GPE2										
<b>Total</b>										

#### 3.3.2 Liste des projets en cours

Projets en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
Projet 1	Néant								
Projet 2									
<b>Total</b>									

### 3.3.3 Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention

Projets	Autorisation d'engagement	Autorisation d'engagement	Coût estimatif global	Dépenses estimées 2020*	CP prévus Année 2021	CP projetés Année 2022	CP projetés Année 2023	CP Après 2023	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
	Totale	votée cette année							
Étude									
Réalisation	Néant								
Équipement									
Réhabilitation									
.....									
<b>Total</b>									

\* : champ à ne pas renseigner

### 3.3.4 Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle)

Secteurs	Autorisation d'engagement		Dépenses réelles 2019 *	Dépenses estimées 2020 *	Dépenses prévues Année 2021	Dépenses projetées Année 2022	Dépenses projetées Année 2023
	Initiale	Révisions					
Secteur1							
- sous-secteur 1	Néant						
- sous-secteur 2							
- sous-secteur 3							
Secteur2							
- sous-secteur 1							
- sous-secteur 2							
<b>Total</b>							

### 3.3.5 Liste des nouveaux grands projets

Grands projets de l'État	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	Néant							
GPE2								
<b>Total</b>								

### 3.3.6 Liste des nouveaux projets

Nouveaux projets	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
Projet 1	Néant							
Projet 2								
Autres projets								
<b>Total</b>								

### 3.4 États complémentaires

#### 3.4.1 Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale (milliers de dinars)

	Postes ouverts					Masse salariale			
	Nombre			Variation (2020-2021)		Montant			Variation (2020-2021)
	2019	2020	2021	Nombre	%	2019	2020	2021	Montant
<b>Services</b>		186	186	0	0		198 040	198 364	304
Services centraux		0	0	0	0		0	0	0
Services déconcentrés		0	0	0	0		0	0	0
Organismes sous tutelle		0	0	0	0		0	0	0
<b>Total</b>		<b>186</b>	<b>186</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>198 040</b>	<b>198 364</b>	<b>304</b>

#### 3.4.2 Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle (milliers de dinars)

Principaux organismes sous tutelle	Dépenses réelles année 2019	Estimations des dépenses 2020	CP prévus année 2021	CP prévus année 2022	CP prévus année 2023
Organisme 1					
Organisme 2	Néant				
Organisme 3					
...					
Autres organismes					
<b>Total</b>					

### 3.5.3 Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale

	Reliquat des crédits au 31 décembre année 2019	Crédits de paiement année 2020	Dotation et autres recettes année 2020	Reliquat des crédits au 31 décembre 2020	Crédits de paiement année 2021	Dotation année 2021	Autres recettes année 2021	Reliquat des crédits au 31 décembre 2021
C.A.S. 1	Néant							
C.A.S. 2								
<b>Total</b>								

### 3.5.5 Prévisions de l'évolution des dépenses par source de financement

Type de source de financement	Dépenses réelles année 2019	Estimations des dépenses 2020	Dépenses prévues année 2021	Dépenses prévues année 2022	Dépenses prévues année 2023
Budget de l'état			228 953 000	226 928 000	229 948 000
<b>Total</b>			<b>228 953 000</b>	<b>226 928 000</b>	<b>229 948 000</b>